

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MONIQUE BOUDREAU	Numéro de permis 2017220	Date d'inspection Le 14 décembre 2020	
Nom de l'établissement LES PETITES SAUTERELLES		Numéro de téléphone (506) 233-4700	
Adresse 405 rue Vanier Dieppe NB E1A 6J6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carlo Di Bonaventura		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : g) une indication du fait qu'un enfant qui y est bénéficiaire de services est atteint d'une allergie constituant un danger de mort et les détails de cette allergie. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	25(g)	14 déc. 2020	14 déc. 2020
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	28(3)(a)	14 déc. 2020	14 déc. 2020
48(6) L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans l'aire réservée à la préparation des aliments les renseignements concernant les allergies des enfants. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	48(6)	14 déc. 2020	14 déc. 2020

Commentaires généraux
L'exploitante a fourni tous les documents nécessaires concernant les non-conformités. Les lacunes sont maintenant conformes.

original signé par
Carlo Di Bonaventura

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 décembre 2020

Date

original signé par
Monique Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 décembre 2020

Date